

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 9 septembre 2024, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	<i>Nom des propriétaires :</i>	MICHEL GOULET et CHRISTINE BRAULT
(2024-80211)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 013 699 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	451-453, rue Ménard
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une habitation trifamiliale isolée sur un terrain d'une superficie de 582,5 mètres carrés, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, la norme est établie à un minimum de 660 mètres carrés.</p> <p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une habitation trifamiliale isolée sur un terrain ayant une largeur de 17,37 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, la norme est établie à un minimum de 20 mètres.</p> <p>Le tout en référence au certificat de localisation préparé par M. Daniel Touchette, arpenteur-géomètre, en date du 16 août 2001, sous le numéro 1105 de ses minutes et sous le numéro de dossier 0486.</p>
2.	<i>Nom du propriétaire :</i>	3100-8410 QUÉBEC INC.
(2024-80190)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 647 897, 1 651 334 et 1 647 902 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	1144, rue Principale
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une enseigne sur poteau à une distance d'au moins 13,5 mètres du bâtiment principal, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme minimale pour la distance entre une enseigne sur poteau et le bâtiment principal est de 15 mètres.</p> <p>Le tout en référence au certificat de localisation soumis en date du 25 juillet 2024.</p>
3.	<i>Nom du propriétaire :</i>	9370-4716 QUÉBEC INC.
(2024-80170)	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 399 776 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	320, rue Simonds Sud
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser une superficie de terrain de 124,7 mètres carrés par logement, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, la norme est établie à une superficie de terrain de 125 mètres carrés par logements.</p> <p>Le tout en référence au plan projet de lotissement et d'implantation préparé par M. Philippe Tremblay, arpenteur-géomètre, en date du 17 juin 2024, sous le numéro 9736 de ses minutes et sous le numéro de dossier 39 549.</p>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 23 août 2024.

La cheffe de la division contentieux civil et pénal,

M^e Andrée-Anne Benjamin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 23 août 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 23 août 2024.

La cheffe de la division contentieux civil et pénal,

M^e Andrée-Anne Benjamin